

RÈGLEMENT DE JEU-CONCOURS PROMOTIONNEL

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par **PRO OMBRAGES**, domicilié(e) 1 Rue Mourin Georgette Zone industrielle de Normandie Nouméa, 98800, Nouvelle-Calédonie, représenté(e) par Alexandre LEGRAND, Gérant, désigné ci-après "l'Organisateur".

2. Lot

Les participants ont la possibilité de gagner le lot suivant :

- 1 x Toile enroulante FXSUN.

L'Organisateur certifie avoir obtenu l'autorisation du titulaire de la marque du lot proposé.

La remise du lot n'entraînera aucun frais pour le gagnant.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

Le participant se voyant attribuer un lot aura l'obligation de s'acquitter des taxes et impôts y afférant.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Résidents fiscaux majeurs domiciliés en Nouvelle-Calédonie

La participation au présent jeu-concours est interdite aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- les salariés de l'Organisateur et les membres de leur famille;
- les salariés des entreprises partenaires de l'Organisateur mettant les lots à disposition.
- les salariés et gérants de la société SOCAL SARL.

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 07/03/2022 au 27/03/2022.

Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

1. Remplir un formulaire en ligne
2. Répondre aux questions du jeu concours
2. Valider la participation

6. Désignation des gagnants

Le gagnant sera déterminé de la manière suivante :

Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les bonnes réponses.

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 07/04/2022. Le gagnant sera contacté directement par l'Organisateur.

8. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données seront traitées conformément aux dispositions de notre politique de confidentialité pouvant être consultée à l'adresse suivante : <https://www.factoryombrages.nc/politique-de-confidentialite/>.

9. Communication du règlement

Le présent règlement est mis à disposition de toute personne en faisant la demande. Il peut être consulté préalablement à la participation au jeu-concours et

indépendamment de tout achat. La participation au jeu-concours suppose l'acceptation sans réserve du présent règlement.